

SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Devenir coach

LE CERTIFICAT UNIVERSITAIRE (CU) ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS AVEC LES TECHNIQUES DE COACHING PROFESSIONNEL

PRÉ-REQUIS

Il est nécessaire :

- D'avoir validé un diplôme d'études supérieures de niveau licence (Bac +3) ou d'avoir au moins trois années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'accompagnement
- D'avoir validé le CU « Fondamentaux de la communication interpersonnelle et connaissance de soi » ou pouvoir justifier d'équivalences dans le domaine

PUBLICS

Cette formation s'adresse à toute personne (bénévole, salariée ou indépendante) qui exerce une activité de coaching individuel en tant que coach professionnel.le et/ou coach de vie certifié.e

CONTENU

- Analyse de pratiques sur les situations rencontrées par les participant.es
- Déontologie et éthique
- Apports théoriques et acquisition d'une méthodologie de supervision de pratiques
- Phénomènes transférentiels, résonances, interférences

MODALITÉS DE RECONNAISSANCE

L'obtention du Certificat Universitaire est conditionnée par les capacités à :

- Mettre en œuvre des compétences de coach en situation
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et savoir la faire évoluer
- Rédiger un dossier professionnel de coaching (ingénierie et formalisation d'une intervention/ conduite d'un coaching/évaluation et amélioration continue de sa pratique professionnelle)

Le.la candidat.e devra justifier de la réalisation de 140h de stage dont 40h minimum de pratique du coaching réalisé seul.e et en face à face, faisant l'objet de feuilles de présence.